



RÉUNION DU COMITÉ DIRECTEUR DES FEMMES PARLEMENTAIRES DU COMMONWEALTH (FPC) DE LA RÉGION CANADIENNE

RAPPORT D'ACTIVITÉ

(mise à jour : 2021-03-30)

ACTIVITÉ

Association parlementaire du Commonwealth (APC)
Vidéoconférence
18 mars 2021

DÉLÉGATION QUÉBÉCOISE

- M^{me} Chantal Soucy, vice-présidente de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ), représentante de la section du Québec au sein des FPC
- Conseillère au cabinet de la vice-présidente
- Conseillère en relations interparlementaires et internationales

AUTRES PARTICIPANTS

- M^{me} Lisa Thompson, présidente des FPC, députée de l'Assemblée législative de l'Ontario, ministre ontarienne des Services gouvernementaux et des Services aux consommateurs
- M^{me} Suzanne Lohnes-Croft, vice-présidente des FPC, députée de l'Assemblée législative de la Nouvelle-Écosse, ministre des Communautés, Culture et Patrimoine, des Affaires gaéliques et du Bénévolat
- M^{me} Nadine Wilson, vice-présidente de l'Assemblée législative de la Saskatchewan

- M^{me} Pam Parsons, vice-présidente de la Chambre d'Assemblée de Terre-Neuve-et-Labrador
- M^{me} Yasmin Ratansi, députée de la Chambre des communes du Canada
- M^{me} Janet Routledge, députée de l'Assemblée législative de la Colombie-Britannique
- M^{me} Catherine Fife, députée de l'Assemblée législative de l'Ontario
- Une quinzaine de fonctionnaires parlementaires

CONTEXTE

Le comité directeur des FPC de la région canadienne se réunit ponctuellement afin d'organiser et de coordonner les activités menées par le réseau.

La présente réunion visait spécifiquement à discuter des différentes initiatives proposées pour le Fonds de renforcement régional 2021 financé par l'APC internationale. Un projet de jumelage entre femmes parlementaires et jeunes femmes au sein de chaque législature de la région canadienne a été soumis par l'ANQ dans le cadre de ce programme.

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Représenter la section du Québec au sein du comité directeur des FPC de la région canadienne.

- La vice-présidente de l'ANQ a participé activement aux échanges et aux discussions lors de la réunion.

Présenter le projet de jumelage entre femmes parlementaires et jeunes femmes proposé par l'ANQ dans cadre du Fonds de renforcement 2021 et encourager son financement par les FPC.

- Le projet a reçu un accueil très positif de la part des membres du comité directeur. Le comité directeur a décidé de financer le projet à même le budget des FPC pour que chaque législature puisse organiser une activité de jumelage d'ici le 31 mars 2022.

AUTRES RÉSULTATS

Le comité directeur des FPC a également décidé de poursuivre le financement d'un projet de recherche visant à étudier la sensibilité aux questions de genre et de diversité dans les parlements. En 2020, l'étude avait porté sur l'Assemblée législative de la Colombie-Britannique. En 2021, l'étude sera élargie à trois autres législatures de la

région canadienne. La vice-présidente de l'ANQ a défendu la pertinence d'inclure le Québec dans cette deuxième phase de l'étude en raison de ses particularités (francophone, 44 % de femmes, modèle différent, etc.). Le comité directeur a été convaincu et recommandera donc que l'ANQ soit incluse dans cette deuxième phase de l'étude.

STATISTIQUES



SUIVIS

L'ANQ recevra un financement pour la mise sur pied d'un programme de jumelage entre des femmes parlementaires et jeunes femmes. Si la situation sanitaire le permet, il est prévu d'organiser ce jumelage au cours de l'automne 2021 en collaboration étroite avec le Cercle des femmes parlementaires du Québec.

Si l'ANQ est retenue pour la deuxième phase de l'étude sur la sensibilité aux questions de genre et de diversité dans les parlements, elle sera informée par le secrétariat des FPC et contactée par l'équipe de recherche.